

### Intervention de Jean-Marc CLERY - FSU

L'intervention de la FSU portera pour l'essentiel sur la Mission 3, la plus importante de ce Budget. Comme la FSU se retrouve globalement bien dans les avis sur cette Mission, en particulier sur les lycées publics, on se concentrera plutôt sur les points de désaccord.

La FSU s'est abstenue sur la politique régionale de l'apprentissage ; non par refus des aides pour les apprentis mais par désaccord sur le financement aux entreprises qui se poursuit ; et plus généralement sur la promotion de l'apprentissage dont les termes et les moyens changent, mais toujours pas l'esprit. Une question : les critères « proximité-aménagement du territoire » et « priorité des filières » que la Région retiendra désormais pour justifier la poursuite de son soutien financier aux CFA et aux formations par apprentissage - ces critères auront-ils également une traduction s'agissant du soutien aux formations de la *voie Pro* ou encore du renforcement des LP, spécialement les plus petits ? On voudrait le croire mais on a quelque doute.

L'autre point de désaccord porte sur le Programme 301 et la conception de l'Orientation de la Région sur laquelle la FSU constate qu'elle est, hélas, toujours seule à se montrer critique. Passons ou plutôt ne passons pas sur l'Avis général du CESER qui évoque un peu vite la « *nouvelle compétence de la Région en matière d'orientation et d'information sur les formations et les métiers* ». Précisément il n'y a pas eu transfert aux Régions de la « compétence Orientation » mais de la « compétence Information ». Les mots ont un sens, surtout en ce domaine. Mais la confusion est aisée d'autant que la Région l'entretient en évoquant « *sa nouvelle responsabilité en matière d'information sur les métiers et d'appui à l'orientation scolaire et professionnelle* ». S'agissant de l'Information sur les formations et les métiers d'ailleurs, le CESER aurait pu aborder autrement qu'en mode subliminal les inquiétudes suscitées par le transfert à la Région des services de la DRONISEP et la question, toujours sensible pour la FSU, des garanties pour le maintien d'une information à destination des élèves et des étudiants, fiable et surtout indépendante de toute pression.

Le point principal de désaccord porte sur l'évolution du SPRO. SPRO, puis SPRO-EP et maintenant IDEO, une nouvelle appellation marketing qui escamote la réalité de l'activité derrière le concept - ou plutôt derrière la *marque*. Toujours est-il que la Région ne démord pas de son projet d'un *service universel accessible à tous* ; pas plus qu'elle ne renonce, bien qu'elle s'en défend, au « conseiller polyvalent ».

Hélas pour la FSU, faire la moindre réserve sur la qualité du service qui peut être rendu dans ces conditions est invariablement disqualifié ; on est aussitôt accusé de défendre l'indéfendable, un système « cloisonné ».

Quoi qu'il en soit, les questions de la FSU sur la qualité du service effectivement rendu aux personnes demeurent, et encore plus maintenant qu'il est question de déployer des « *espaces IDEO hors les murs, organisés ponctuellement à l'occasion de rencontres, de forums d'information sur les métiers et les formations et qui ont vocation à se décliner sur tout autre lieu : espaces publics, galeries commerciales, médiathèques...* » (*sic*). Mais qui donc parmi les acteurs du SPRO acceptera de faire ce premier accueil dans les galeries commerciales, entre une agence de voyage et une boutique de téléphonie ? Sûrement pas les personnels des CIO qui, rappelons-le ne sont que « contributeurs » et non pas « membres » du SPRO. Encore une fois, les mots ont leur importance.

La FSU apprécie en tous cas que le CESER s'inquiète du réseau des CIO qui est pour le coup le véritable service de proximité pour l'orientation des jeunes en âge scolaire. Et le CESER fait bien de s'inquiéter car la politique d'affaiblissement des CIO se poursuit, d'abord par leur sous-dotation. Ainsi par exemple pour le secteur de Fougères, où il manque déjà d'un emploi de PSYEN, et qui risque de faire les frais du redéploiement des moyens nécessaires en Ille-et-Vilaine en prévision des ouvertures de nouveaux établissements.

Comme à l'accoutumée, on conclura de manière globale sur la politique régionale et son contexte ; mais ce sera cette fois sur une note plus philosophique : « *Peut-on être heureux dans un monde injuste ?* » C'est sans doute l'actualité chaotique des premières épreuves du *bacatastrophe* de JM Blanquer et le malaise qu'il provoque partout qui inspire ce sujet de dissertation.

Peut-on travailler au projet d'une Bretagne heureuse quand l'environnement général du pays se défait ? Peut-on, par exemple, espérer mettre en œuvre de nouvelles mobilités plus accessibles et plus douces et des transports moins émetteurs de CO<sub>2</sub> quand la politique nationale du rail dessine un avenir funeste pour l'entreprise publique SNCF ?

Peut-on s'engager pour l'environnement et la biodiversité, pour le « *bien manger en Bretagne* » et croire au développement d'une agriculture rémunératrice et durable quand les politiques nationales mais aussi européennes favorisent des accords internationaux au seul profit des multinationales, provoquant les déséquilibres mondiaux qui mettent aujourd'hui littéralement à feu la planète de l'Australie au Brésil ?

Peut-on avoir confiance dans la solidité du maillage de la recherche et de l'enseignement supérieur dans nos territoires quand se profile un projet de *Loi de programmation pluriannuelle de la recherche* (LPPR) qui va encore accentuer les effets des politiques précédentes, LRU et ORE en tête, et qui va faire, selon les mots et le vœu du PDG du CNRS, du « *darwinisme social* » et de la compétition de tous contre tous, le principe d'organisation majeur de la recherche ?

Que peut-on attendre du contrat conclu avec l'État pour l'*Action Publique en Bretagne* quand pour celui-ci *Nouvelle Action publique* rime avec suppression d'emplois publics et réduction du périmètre des *Services publics* ?

Peut-on bâtir en Bretagne une véritable sécurisation vers la formation et l'emploi pour les chômeuses, eurs et les personnes les plus fragiles quand depuis le 1er novembre 2019 les nouvelles règles d'indemnisation de l'assurance chômage et celles qui s'appliqueront au calcul dès avril prochain visent à faire plus de 3,5Mds€ d'économies au détriment de milliers de personnes ?

Mais surtout, peut-on former le projet d'une société bretonne démocratique inclusive et apaisée et rester sans rien dire quand le gouvernement impose un projet de loi sur les retraites largement rejeté et qu'il s'apprête à faire une fois de plus des parlementaires de simples *faire-valoir* ?

Eh bien non on ne le peut pas ! Et quand c'est le lien social qu'on défait sous nos yeux, il est alors de notre responsabilité à toutes et à tous de le dire. Alors pourquoi donc tant de haine et de fausses accusations quand à l'Université de Rennes-2, communauté de savoirs et de recherche mais aussi communauté éducative et de vie, le Conseil d'Administration s'exprime souverainement sur les risques du projet de loi de réforme des retraites ?

Rappelons aux thuriféraires du « nouveau monde » qui voudraient contraindre l'Université à on ne sait quelle *neutralité* que, depuis sa création au Moyen Age, l'Université n'a jamais fait preuve de ladite neutralité. Quant à ceux qui versent des larmes de crocodile sur les « désordres » à Rennes-2, ne leur parlons pas des deux années de grève de la Sorbonne de 1229 à 1231, cela les ferait défaillir ! Rappelons-leur seulement que Rennes-2 est une des rares universités françaises à avoir surmonté autant de situations complexes depuis ces dernières années et qui n'a de surcroît pratiquement pas été bloquée durant le mouvement actuel.